

GUIDE TARIFAIRE DE MEDIRECT

FRAIS DE COURTAGE

| | FRAIS ¹ | MIN |
|---|----------------------|------------|
| Actions et ETFs | | |
| Euronext (Brussels) | 0,20 % | 7,00 EUR |
| Euronext (Amsterdam, Paris) | 0,20 % | 10,00 EUR |
| Xetra Frankfurt | 0,20 % | 15,00 EUR |
| Borsa Italiana | 0,20 % | 15,00 EUR |
| Euronext Lisbon | 0,20 % | 15,00 EUR |
| Nasdaq | 0,20 % | 11,00 USD |
| NYSE (New York Stock Exchange) | 0,20 % | 11,00 USD |
| NYSE ARCA | 0,20 % | 11,00 USD |
| NYSE MKT LLC (AMEX) | 0,20 % | 11,00 USD |
| London Stock Exchange (LSE) | 0,20 % | 15,00 GBP |
| Suisse (SIX Swiss Exchange) | 0,20 % | 15,00 CHF |
| Espagne (Bourse de Madrid) | 0,20 % | 15,00 EUR |
| Norvège (Bourse d'Oslo) | 0,20 % | 150,00 NOK |
| Suède (Bourse de Stockholm) | 0,20 % | 150,00 SEK |
| Danemark (Bourse de Copenhague) | 0,20 % | 150,00 DKK |
| Finlande (Bourse d'Helsinki) | 0,20 % | 15,00 EUR |
| Obligations | | |
| Libellées en Euros (EUR) | 0,20 % | 15,00 EUR |
| Libellées en Dollars Américains (USD) | 0,20 % | 15,00 USD |
| Libellées en Livre Sterling (GBP) | 0,20 % | 15,00 GBP |
| Libellées en Couronnes Norvégiennes (NOK) | 0,20 % | 150,00 NOK |
| Libellées en Francs Suisses (CHF) | 0,20 % | 15,00 CHF |
| Libellées en Dollars Australiens (AUD) | 0,20 % | 15,00 AUD |
| Fonds | Gratuit ² | - |

¹ Frais applicable au montant de la transaction, et sous réserve d'une commission minimum telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessus.

² MeDirect ne facture pas de frais de transaction pour les achats ou les ventes de fonds communs de placement. En tant que distributeur, MeDirect perçoit, de la part des gestionnaires de fonds, une rétrocession sur les frais facturés par ceux-ci.

TARIFS POUR LA GESTION DISCRÉTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Frais de gestion annuels³

MEMANAGED

0,90% (21% TVA incl.)

Aucun frais de transaction

Chez MeDirect, vous ne payez aucun frais de transaction sur les apports (versement initial et versements complémentaires) ou retraits d'argent (total ou partiel) de votre portefeuille en gestion discrétionnaire. Les éventuelles taxes liées aux fonds de capitalisation sous gestion seront retenues par MeDirect.

Impôts

Les portefeuilles sous gestion chez MeDirect sont composés de fonds d'investissement qui sont soumis aux réglementations fiscales belges. MeDirect fera le nécessaire pour vous à ce sujet, et retiendra tous les précomptes mobiliers et autres taxes applicables pour vous.

Taxe sur les opérations boursières (TOB)

Il n'y a aucune taxe applicable lors de l'achat de fonds de capitalisation. Il existe une taxe unique sur le marché boursier lors de la vente de fonds de capitalisation. Cette taxe représente 1,32 % du prix de vente total, mais ne peut pas excéder 4 000 €.

Taxe sur la plus-value

Une taxe sur la plus-value est d'application uniquement en cas de vente de :

Fonds achetés avant le 31 décembre 2017 :

1. Fonds de capitalisation et trackers qui investissent au moins 25 % dans des titres à rendement fixe, à l'instar des obligations ;
2. Fonds de distribution et trackers qui investissent au moins 25 % dans des titres à rendement fixe et qui ne distribuent pas 100 % de leurs revenus d'intérêt.

Fonds achetés après le 1 janvier 2018 :

1. Fonds de capitalisation et trackers qui investissent au moins 10 % dans des titres à rendement fixe, à l'instar des obligations ;
2. Fonds de distribution et trackers qui investissent au moins 10 % dans des titres à rendement fixe et qui ne distribuent pas 100 % de leurs revenus d'intérêt.

Dans les deux cas, un précompte mobilier (taxe sur la plus-value) de 30 % est retenu sur la plus-value générée par ces titres à rendement fixe. La taxe est calculée sur la plus-value générée par les titres à rendement fixe.

À titre d'illustration :

Un fonds de capitalisation est investi à 40 % en obligations et 60 % en actions. L'investisseur a acheté le fonds pour 100 euros et le vend pour 120 euros.

La plus-value réalisée est de 20 euros. Étant donné que le fonds a été investi à 40 % en obligations, la taxe est calculée sur seulement 40 %. 40 % de 20 euros représente 8 euros. La taxation s'élève à 30 %. Autrement dit, la retenue sera de 2,4 euros et l'investisseur recevra 5,6 euros net. Le fonds est investi à 60 % en actions ; 60 % de 20 euros représente 12 euros, sur lesquels aucune taxe sur la plus-value ne sera calculée. L'investisseur recevra 120 euros – 2,4 euros (taxe sur la plus-value) = 117,6 euros lors de la vente du fonds.

³ Les frais de gestion sont calculés à la fin de chaque trimestre (31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre) en fonction de la valeur marchande du portefeuille sous gestion.

FRAIS RELATIFS AUX OPÉRATIONS SUR TITRES

| | |
|---|---------|
| Tout rachat d'obligations, rachat d'actions, actions gratuites, fusions et scissions, paiement de dividendes / coupons, dividendes en actions | Gratuit |
| Application de la convention de double imposition pour la réduction des retenues à la source aux États-Unis | Gratuit |

FRAIS DE TRANSFERT D'ACTIFS

| | ACTIONS / OBLIGATIONS | FONDS / TRACKERS |
|--|-----------------------|-------------------|
| Transfert d'actifs entre comptes MeDirect | Gratuit | Gratuit |
| Transfert d'actifs depuis d'autres institutions externes vers MeDirect | Gratuit | Gratuit |
| Transfert d'actifs de MeDirect vers d'autres institutions externes | 50 EUR par titre | 50 EUR par titre |
| Récupération de la contre-valeur de titres auprès de la Caisse des dépôts et consignations | 150 EUR par titre | 150 EUR par titre |

TRANSFÉRER DES TITRES VERS MEDIRECT ? RECEVEZ JUSQU'À 500 € PAR CLIENT

Vous disposez déjà de fonds d'investissement ou d'autres titres auprès d'une autre banque ou d'un autre gestionnaire de patrimoine et vous souhaitez les transférer chez MeDirect ? C'est possible. Nous vous aidons à opérer le transfert et vous remboursons les frais facturés par votre banque ou gestionnaire de patrimoine pour le transfert de votre portefeuille, et ce jusqu'à concurrence de 500 € par client.

Ce remboursement est limité à un maximum de 100 € par ligne transférée avec une contre-valeur minimale de 500 € (ou l'équivalent de 500 € si le titre est coté dans une autre devise).

FRAIS GÉNÉRAUX

| | |
|---|--|
| Toute ouverture, maintenance et clôture de compte | Gratuit |
| Virements externes : | |
| Virements en EUR au sein de EEE (frais partagés) | Gratuit |
| Autres virements (frais partagés) | 15 EUR ⁴ |
| Virements internes | Gratuit |
| Demande de confirmation de paiement | 20 EUR par paiement |
| Frais d'administration de la succession | De 50 EUR à 200 EUR selon les recherches menées |
| Recherches : | |
| Moins d'un mois après la date de paiement | Gratuit |
| Au-delà d'un mois après la date de paiement | 60 EUR |
| Relevés de compte : | |
| Électronique (en ligne) | Gratuit |
| Demande de relevé de compte en papier (par la Poste) | 1,50 EUR par page |
| Demande de duplicata | 1,50 EUR par page |
| Conversion de devises étrangères : | Marge de 0,8 % sur les taux du marché en vigueur |
| <ul style="list-style-type: none">• Transactions entre comptes MeDirect en différentes devises• Transactions sur titres (obligations, actions, fonds d'investissement et ETFs) | |

⁴ Les frais bancaires pour les paiements externes seront pris en compte dans la monnaie du compte à partir duquel l'argent est transféré. Par exemple, si vous faites un transfert en USD, l'équivalent de 15 euros sera prélevé en USD. Pour les transferts dans une autre devise que l'EUR vers une autre banque, plusieurs intermédiaires internationaux peuvent faire partie de la chaîne de paiement et des frais supplémentaires peuvent s'appliquer. Les coûts facturés par les intermédiaires internationaux sont hors du contrôle de MeDirect.

CARTES

Fourniture d'une carte physique de débit Mastercard

Gratuit les douze premiers mois.

À partir du 13^e mois, gratuit à condition d'avoir effectué au minimum 12 transactions (paiement ou retrait) sur les douze mois précédents ; sinon 12 EUR/an. Note : la période de 12 mois commence à courir le premier jour du mois qui suit la demande de la carte.

Fourniture d'une carte virtuelle de débit Mastercard

Gratuit

Livraison de la carte physique

Gratuit

Frais d'utilisation des cartes bancaires dans la zone euro

Retraits d'espèces en euro aux guichets automatiques (ATM)

Gratuit

Paiements en euro avec la carte virtuelle ou physique

Gratuit

Frais d'utilisation des cartes bancaires dans d'autres devises que l'euro, uniquement si le compte n'est pas libellé dans la même devise que le paiement ou le retrait.

Retraits d'espèces aux guichets automatiques (ATM) :

En GBP, USD, NOK, CHF

Marge de 1,5 % sur le taux de change interbancaire en vigueur

Autres devises

Marge de 1,5 % sur le taux de change Mastercard

Paiements avec la carte virtuelle ou physique :

En GBP, USD, NOK, CHF

Taux de change interbancaire en vigueur + marge de 1,5 %

Autres devises

Taux de change Mastercard + marge de 1,5 %

Services liés à la carte

Remplacement de la carte physique perdue, volée ou endommagée

7 EUR

Renouvellement de la carte

Gratuit

Enquête sur opération non justifiée⁵

30 EUR

UNE QUESTION ? Nous sommes là pour vous :

Service Clientèle :

- Par téléphone : **+32 2 887 20 05** du lundi au vendredi de 9 h à 20 h et le samedi de 9 h à 14 h
- E-mail : info@medirect.be

Support en ligne : www.medirect.be/fr-be/contact/

⁵ Processus dans lequel un litige de paiement est résolu par la banque ou la société émettrice de la carte par le biais d'une enquête visant à déterminer si le débit est valide ou frauduleux.